

FAITS SAILLANTS

- Territoire de Masisi** : Le territoire a été marqué par des affrontements entre groupes armés, entre les FARDC et des groupes armés notamment dans les localités de Sake et l'axe Mpety-Pinga. Ces affrontements continuent de causer d'importantes destructions au sein des populations civiles et s'accompagnent de graves violations et abus des droits humains. La période a été également marquée par le déploiement de groupes armés principalement dans les localités de Masisi Centre et les axes Mpety-Kalembe. On note de graves violations et abus des droits humains au cours de ces déploiements.
- Territoire de Rutshuru** : La période a été marquée par des affrontements entre groupes armés dans l'Ouest du territoire, notamment dans les localités de Tongo et de Bwito. Ces affrontements s'accompagnent de graves violations des droits humains, en particulier des meurtres, des enlèvements et des violences physiques.
- Territoire de Nyiragongo et la ville de Goma** : Des échanges de tirs entre différents acteurs armés continuent d'être signalés à Goma et dans le territoire de Nyiragongo. Ces affrontements ont entraîné des meurtres et des blessés parmi les populations civiles. On note également une recrudescence des incursions armées dans les sites de personnes déplacées internes entraînant des cas de pillages, d'extorsions et autres abus graves.
- Territoire de Beni** : Plusieurs attaques et embuscades perpétrées par des groupes armés à l'encontre des populations civiles ont été signalées dans la zone de Oïcha et dans la commune rurale de Mangina. Ces incidents ont entraîné de graves violations des droits humains, notamment des meurtres.
- Territoire de Lubero** : Des affrontements ont été signalés entre les FARDC et des groupes armés au Sud de Lubero et de l'axe Kirumba-Kikuvo. Dans la partie orientale du territoire, le long de l'axe Mangurujipa, des attaques perpétrées par des groupes armés ont été signalées, accompagnées de diverses exactions à l'encontre des civils.

CHIFFRES CLÉS



1 384
Cas de protection
identifiés



1 576
Victimes identifiés

Cas de protection identifiés



456
Violations du
droit à la
propriété



364
Violations du droit
à la vie et l'intégrité
physique



230
VBG

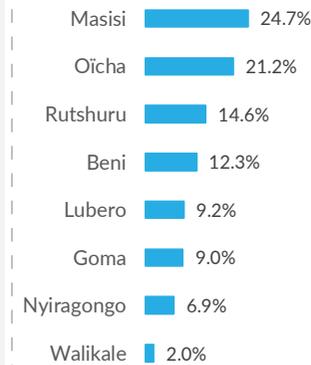


51
Violations graves à
l'encontre des enfants
(Violations 1612)

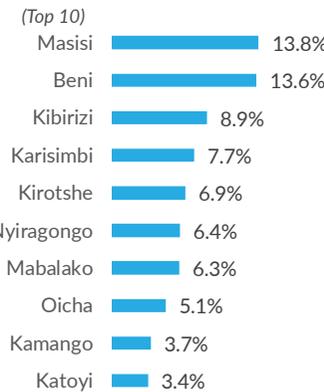


283
Violations du droit
à la liberté

VIOLATIONS PAR TERRITOIRE



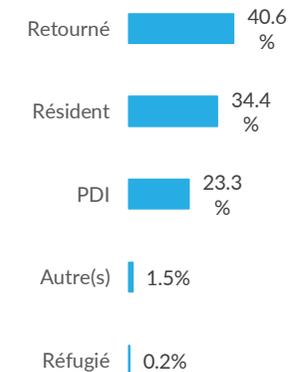
VIOLATIONS PAR ZONES DE SANTÉ



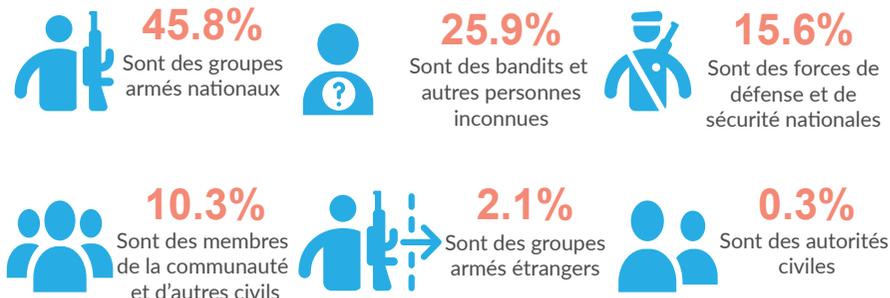
PRINCIPALES VIOLATIONS



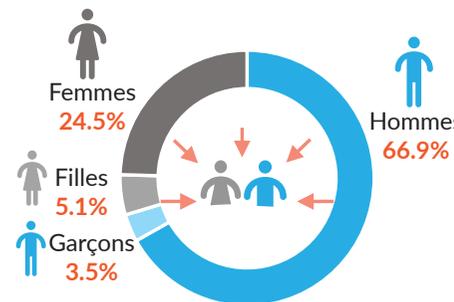
STATUTS DES VICTIMES



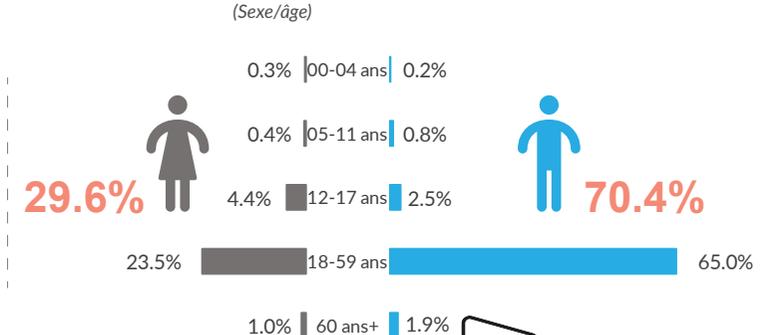
PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS



VICTIMES PAR GENRE

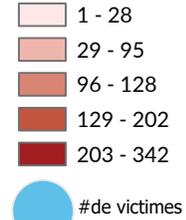


PROFIL DES VICTIMES



SÉVÉRITÉ DES VIOLATIONS ET VICTIMES IDENTIFIÉS

Violations identifiées



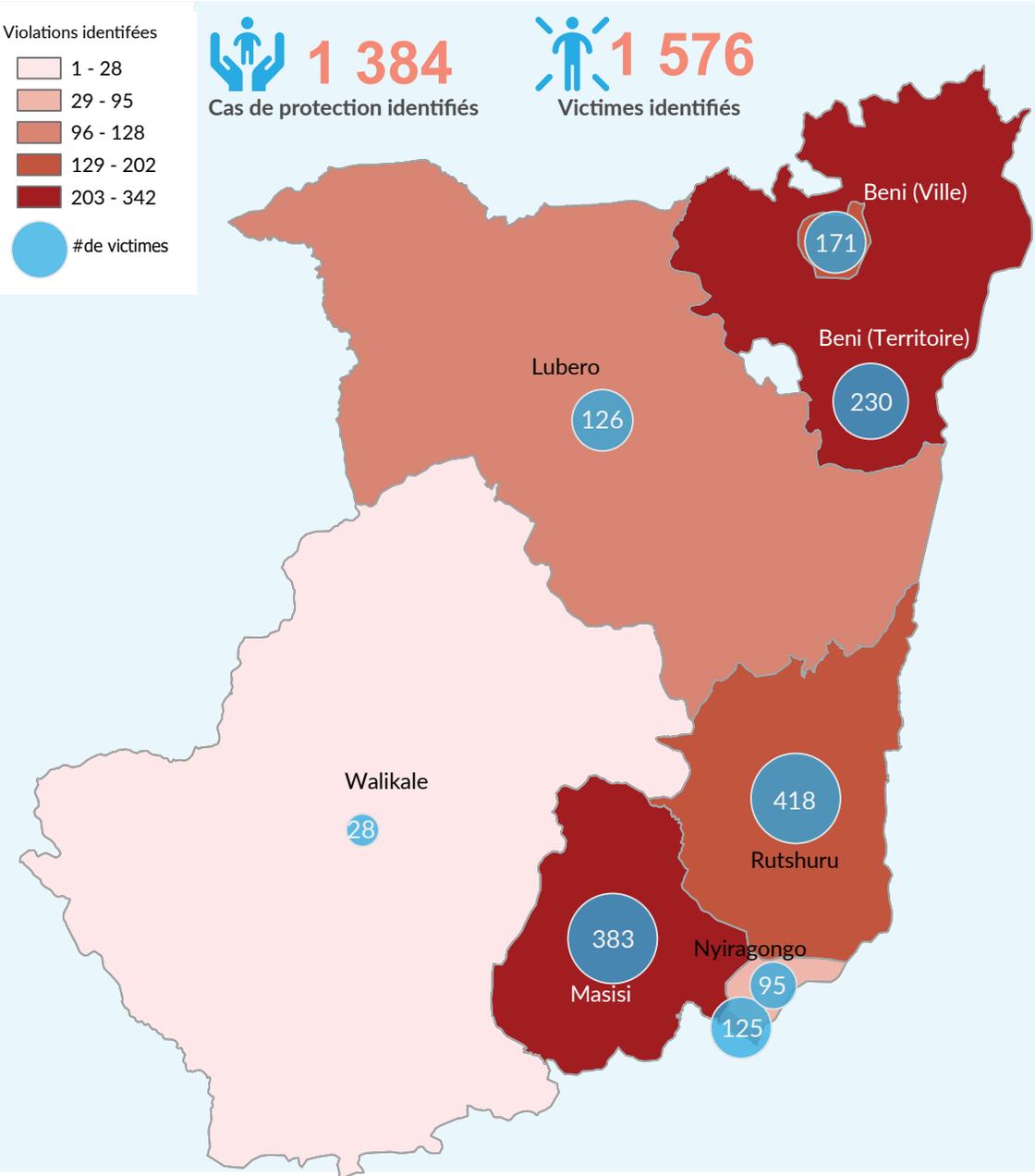
1 384

Cas de protection identifiés



1 576

Victimes identifiées



PRINCIPAUX TERRITOIRES ET VILLES AFFECTÉS: TENDANCE DES VIOLATIONS

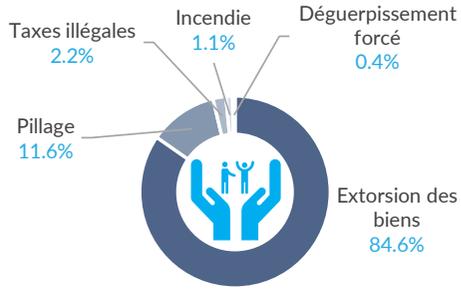


Les frontières, les noms indiqués et les désignations employés sur la carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de l'Organisation des Nations Unies

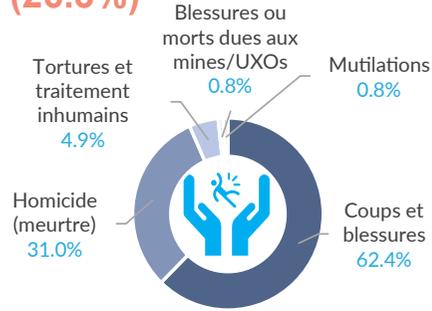


CATÉGORIE DE VIOLATIONS

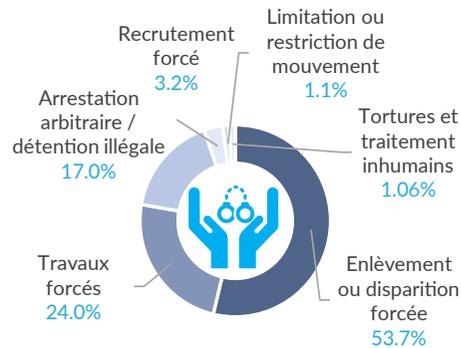
456 Violation du droit à la propriété
(32.9%)



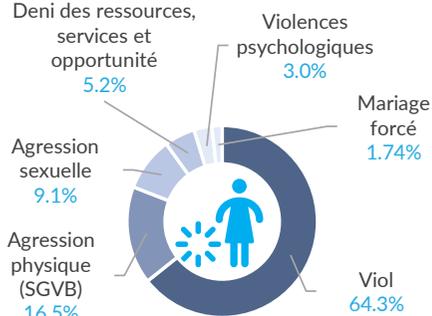
364 Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique
(26.3%)



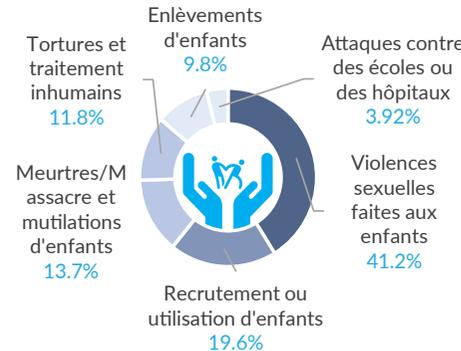
283 Violation du droit à la liberté
(20.4%)



230 Violences sexuelles basées sur le genre
(16.6%)



51 Violations graves à l'encontre des enfants (Resolution 1612)
(3.7%)



ÉVOLUTION MENSUELLE DES VIOLATIONS



ANALYSE DE PROTECTION

L'environnement de protection au mois de novembre a été marqué par des affrontements armés entre les FARDC/alliés et certains groupes armés dans la quasi-totalité des territoires de la province, et des embuscades des hommes en arme à l'encontre des populations civiles sur plusieurs axes dans le territoire de Beni. Les personnes retournées sont encore les plus touchées par les violations et abus dont les auteurs sont pour l'essentiel les groupes armés. On note une augmentation de violences basées sur le genre, notamment les cas de viol, par rapport au mois d'octobre. Le territoire de Masisi reste le plus touché avec 47% des cas de viol identifiés. Les actes fréquents de violations du caractère civil et humanitaire observés dans les sites de déplacés aux alentours de Goma et de Nyiragongo débouchent sur des atteintes aux droits de l'homme de plusieurs personnes, notamment le droit à la vie. Cette situation, tout en affectant le quotidien des populations civiles qui y résident que celles des communautés hôtes, a un impact négatif sur les relations entre les déplacés des sites et les communautés d'accueil qui pourraient les percevoir comme une source de menace, de violence et d'insécurité.

PROTECTION DE L'ENFANT

En novembre, 75 cas d'atteintes aux droits de l'enfant ont été identifiés faisant 134 victimes, dont 26% constituent des violations graves des droits de l'enfant (Violations 1612). Les principales violations graves comprennent les violences sexuelles (41%), le recrutement dans les forces et groupes armés (20%), les meurtres et mutilations des enfants (14%). Les groupes armés continuent de recruter et d'utiliser les enfants comme combattants, porteurs, ou pour d'autres tâches. On note toutefois une diminution du nombre de cas d'enlèvement et recrutement d'enfants, soit 18 cas enregistrés au mois de novembre, essentiellement rapportés dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, contre 26 cas le mois précédent.

LOGEMENT, TERRES ET PROPRIÉTÉ

Les atteintes aux droits LTP constituent la deuxième catégorie de violation des droits après les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique. En novembre, 456 cas ont été documentés dont 85% sont des cas d'extorsions de bien. Ces violations ont été commis en majorité dans le territoire de Beni et la ville de Beni (50%). Bien que les conflits fonciers aient été peu identifiés, l'utilisation des armes ou le recours aux groupes armés dans la commission des violations LTP est un facteur qui aggrave les risques de protection en lien avec les LTP et peut renforcer les tensions communautaires déjà existantes.

VBG

230 cas de violences basées sur le genre ont été rapportés, dont une augmentation de 5% par rapport au mois d'octobre ; 63% sont des viols dont 47% sont survenus dans le territoire de Masisi. Les personnes déplacées internes et retournées restent très affectées avec 62% des cas rapportés. Ces violences sont en majorité commises par les populations civiles et bandits (46%), les groupes armés (34%), en particulier les Mai-Mai Nyatura.

Tranches d'âge	# de victime de viol	%
05-11 ans	4	2%
12-17 ans	46	26%
18-59 ans	120	69%
60 ans+	4	2%
Total	174	

LUTTE ANTI-MINES

Les zones de conflits armés continuent d'être contaminées par des engins explosifs abandonnés par divers groupes armés. Les affrontements entre groupes armés et FARDC/alliés, notamment dans les territoires de Masisi et Rutshuru, sont caractérisés par une intensification de l'utilisation de projectiles et d'engins explosifs. La problématique des restes explosifs de guerre requiert une attention particulière. Elle pourrait devenir un des obstacles au retour volontaire en toute « sécurité » et dignité dans certaines zones.

